

Pôle communication

Mardi 9 août 2022



CORONAVIRUS
Covid-19

INFO PRESSE

Dans le cadre de la fin de l'état d'urgence sanitaire, la direction des Affaires sanitaires et sociales informe le public qu'à partir de demain, mercredi 10 août, seuls seront pris en charge par la Nouvelle-Calédonie, les tests de dépistage du Covid-19 pratiqués pour :

- les personnes symptomatiques,
- les tests préopératoires,
- les tests préchimiothérapie.